

ALLOCATION CHÔMAGE

Le montant avoisinerait 504 milliards de dinars par an

P2



CRIMINALITÉ

Démantèlement d'un réseau criminel et récupération de 110 milliards de centimes

P2

DES CENTAINES DE VOYAGEURS BLOQUÉS AUX FRONTIÈRES AVEC LA TUNISIE

**Les bus touristiques soumis au
permis de passage international**

P3

FOOT/ COUPE ARABE FIFA QATAR-2022
(GR.D/ 3E ET DERNIÈRE JOURNÉE) ALGÉRIE-IRAK

**Les "Verts" à un point
des quarts de finale**

P9

ÉCOLE NATIONALE
POLYTECHNIQUE D'ORAN

Lancement d'une cellule
d'écoute "Allo Brevet" pour
les porteurs de projets

Le laboratoire de recherche "Innovation des Produits et Systèmes Industriels" de l'École Nationale Polytechnique d'Oran (ENPO) a lancé une nouvelle cellule d'écoute destinée aux porteurs de projets innovants, notamment ceux souhaitant déposer un brevet d'invention, a indiqué le laboratoire. Baptisée "Allo Brevet", cette cellule a été créée dans le cadre d'une convention signée entre le laboratoire et l'Institut national algérien de la propriété industrielle (INAPI), en marge du 15e Salon de l'innovation qui se tient à l'ENPO jusqu'au 9 décembre, a indiqué le professeur Benabdellah Toufik, directeur du laboratoire. Selon la même source, ce dispositif se veut un espace d'accompagnement dédié aux inventeurs et porteurs d'idées innovantes. Il leur offre un premier diagnostic de leurs projets, une évaluation du potentiel de brevetabilité, ainsi qu'une orientation vers les démarches techniques, juridiques et méthodologiques nécessaires à la protection de leurs innovations. "L'objectif est de transformer une simple intuition ou un concept initial en une invention aboutie, répondant aux critères de protection intellectuelle et prête à être valorisée industriellement ou académiquement", a souligné le professeur Benabdellah. Grâce à cette initiative, les innovateurs disposent désormais d'un appui structure pour franchir plus facilement les étapes menant au dépôt d'un brevet.

HABITAT

Lancement des projets AADL
3 dans sept wilayas à ce jour

Le nombre de logements, dont la réalisation a été lancée à ce jour dans le cadre du programme location-vente "AADL 3", s'est élevé à 17.600 unités, réparties sur sept wilayas, indique, lundi, un communiqué de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL). Le coup d'envoi du premier projet dans le cadre du programme "AADL 3" a été donné par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le 20 novembre dernier au niveau du Pôle urbain "Sissaoui" dans la wilaya de Constantine, où 8.050 logements sont en cours de réalisation.

Il a été procédé également au lancement d'un projet de 1600 logements au Pôle urbain "El Bakrat" dans la wilaya de Ouargla, d'un projet de 2000 logements au Pôle urbain "Ouled Khaled" dans la wilaya de Saïda, d'un projet de 1400 logements dans la wilaya de Médéa, de 1000 logements à Boulhaf Dir dans la wilaya de Tébessa, et 2400 logements dans la wilaya de Mascara. Il s'agit aussi du projet de 1150 logements dans la wilaya de Laghouat, dont la première pierre a été posée lundi par le directeur de l'Agence "AADL", Riad Guemani, en compagnie du wali de Laghouat, Mohamed Benmalem.

CASNOS

Plus de 400 000 nouveaux
adhérents en deux ans

Le Directeur des prestations au niveau de la direction générale de la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (Casnos), Mahieddine Khoudja, a indiqué, lors de son passage hier à l'émission "L'invité du jour" de la chaîne 3 de la Radio algérienne, que son organisme a enregistré l'arrivée de 400 000 nouveaux adhérents durant ces deux dernières années pour atteindre un nombre total de 1,2 millions d'adhérents. Il a tenu à souligner que « les nouveaux dispositifs d'entrepreneuriat institués par l'Etat depuis 2024 ont ainsi permis l'adhésion de plus de 60 000 jeunes entrepreneurs » tout en faisant remarquer que « cette catégorie qui bénéficie d'un dispositif particulier activait dans l'informel ». S'adressant aussi bien aux adhérents habituels de la caisse qu'à tous les non salariés activant dans différentes activités libérales qu'ils soient commerçants, artisans ou agriculteurs et qui ne se sont encore jamais présentés pour payer leurs cotisations à la Caisse, le DG de la CASNOS a lancé : « il ne faut pas attendre le 31 décembre 2025 pour procéder à la régularisation de sa situation vis-à-vis des services de la Casnos ».

ACCIDENTS DE LA ROUTE

Les camions et les bus de transport en commun pointés du doigt

L'implication des autobus de transport de voyageurs dans les accidents de la route a augmenté de 2,63 %, soit 787 accidents. Pour les camions lourds, remorques et semi-remorques, la hausse atteint 7 %, avec des collisions souvent en chaîne, entraînant une forte augmentation du nombre de victimes.

Invitée hier à l'émission L'invité du matin de la Chaîne 1 de la Radio algérienne, Mme Fatma Khelaf, chargée de communication auprès de la Délégation nationale à la sécurité routière, a alerté sur la progression continue des accidents cette année. Elle a indiqué que, de janvier à octobre, 3 223 accidents ont été recensés, causant 3 256 décès et 31 998 blessés. « Comparé à la même période de 2024, tous les indicateurs sont en hausse : +3,15 % d'accidents, +4,42 % de blessés et +1,31 % de morts », a-t-elle précisé. Selon elle, cette augmentation est principalement due à la plus grande implication des véhicules lourds — camions et bus de transport collectif — dans les accidents, ce qui se traduit par davantage de victimes. Les données présentées montrent notamment une augmentation de 2,63 % de l'implication des autobus et de 7 % pour les camions. Les spécialistes relient cette tendance à plusieurs facteurs : croissance démographique, expan-



sion rapide du parc automobile national et développement du réseau de transport, le deuxième plus vaste d'Afrique. Mme Khelaf a souligné que les sanctions et les mesures légales, bien qu'essentielles, « ne constituent qu'une partie de la solution », car la sécurité routière dépend avant tout du comportement des usagers. Elle a insisté sur la nécessité d'impliquer conducteurs, pro-

priétaires de véhicules et usagers dans la prévention, les considérant comme des acteurs responsables et non de simples victimes potentielles. Elle a rappelé que le développement de la culture du signalement a déjà permis de réduire certaines imprudences, estimant possible d'améliorer encore la conscience routière. Pour conclure, elle a affirmé

que le respect du Code de la route s'inscrit dans une démarche éducative durable, fondée sur l'apprentissage des règles de conduite, la requalification des conducteurs et la formation continue. L'objectif est de renforcer la culture de la sécurité routière dans toute la société afin de diminuer les pertes humaines et matérielles dues aux accidents.

Synthèse : Ali.C

CRIMINALITÉ

Démantèlement d'un réseau criminel et récupération de 110 milliards de centimes

La Division centrale de lutte contre la criminalité organisée a réussi à récupérer plus de 110 milliards de centimes après le démantèlement d'un réseau criminel impliqué dans la falsification. Selon les services de la Direction générale de la Sécurité nationale, cette opération a permis de saisir des fonds et des biens estimés à plus de 110 milliards de centimes, suite au démantèlement d'un réseau organisé actif dans les affaires de falsification et d'usage de faux documents. Le réseau, composé de 18 personnes, inclut des commerçants et des fonctionnaires travaillant au sein d'établissements bancaires et d'organismes administratifs, impliqués dans des opérations de falsification à grande échelle et l'exploitation

de leurs postes pour obtenir des gains illégitimes. L'opération a été lancée après l'exploitation minutieuse d'informations concernant un réseau criminel organisé opérant dans le commerce du tabac dans les wilayas de l'ouest du pays. Les membres du réseau avaient créé des sociétés fictives et recourraient à la falsification et à l'usage de faux documents administratifs et commerciaux, tout en échappant au contrôle fiscal. Les enquêtes ont révélé le mode opératoire du réseau, qui consistait à blanchir les revenus issus de ses activités criminelles en les réorientant vers des transactions parallèles, notamment dans le commerce immobilier et automobile, afin de dissimuler l'origine des fonds. L'opération a permis de récupérer plus

de 35 milliards de centimes en monnaie nationale provenant de l'activité illégale. Par ailleurs, les investigations ont conduit à la saisie et à la récupération de produits du tabac, de véhicules et d'équipements d'une valeur totale dépassant 80 milliards de centimes, comprenant 1 363 000 paquets de cigarettes, 3 500 unités de « chmié », 45 véhicules de différents types, ainsi que des équipements informatiques portables et des sceaux utilisés par des institutions administratives et bancaires. Les suspects ont été présentés devant le Procureur de la République près le Pôle pénal économique et financier de Sidi M'hamed à Alger, pour la poursuite des procédures légales.

R.N

INAPI

Hausse de 20 % des demandes de brevets en 2025

Le directeur général de l'Institut national algérien de la propriété industrielle (INAPI), Abdellatif Belmehdi, a annoncé hier à Oran une progression notable des dépôts de brevets en Algérie, confirmant la dynamique croissante de l'innovation nationale au cours des dernières années. En marge du 15e Salon de l'innovation, organisé jusqu'au 9 décembre à l'École nationale polytechnique d'Oran (ENPO), M. Belmehdi a fait état d'une hausse de 20 % des demandes de brevets en 2025, avec 1 127 dépôts enregistrés à fin novembre, par rapport à la même période de 2024.

Le responsable a souligné que cette augmentation s'inscrit dans une tendance durable : "Les demandes de brevets d'invention progressent régulièrement depuis plusieurs

années, témoignant de l'émergence d'une économie nationale davantage tournée vers la connaissance et l'innovation", a-t-il déclaré. Evitant l'évolution des chiffres, il a rappelé que l'année 2024 avait franchi pour la première fois le seuil des 1 400 demandes, majoritairement déposées par des chercheurs et inventeurs algériens. En comparaison, 1 100 demandes avaient été enregistrées en 2023, contre 600 seulement en 2022.

Selon M. Belmehdi, cette évolution est d'autant plus significative qu'"entre 2012 et 2017, l'INAPI ne recevait que 200 à 300 demandes par an". Il a attribué cette progression à la création du ministère chargé de l'économie de la connaissance et des startups, ainsi qu'aux campagnes de sensibilisation me-

nées dans les universités, qui ont renforcé la culture de la protection des inventions chez les chercheurs et jeunes innovateurs. Concernant les secteurs les plus dynamiques, il a indiqué que les produits pharmaceutiques et cosmétiques notamment les huiles essentielles et les nouveaux procédés de fabrication arrivent en tête, suivis par la mécanique et l'électronique. "Ces résultats reflètent les efforts d'une nouvelle génération d'ingénieurs et d'inventeurs algériens, particulièrement actifs et créatifs", a-t-il estimé. M. Belmehdi a enfin évoqué des perspectives "encore plus prometteuses" pour l'année 2026, relevant que les indicateurs du premier trimestre 2025 confirment une dynamique toujours orientée à la hausse.

R.N

ALLOCATION CHÔMAGE

Le montant avoisinerait 504 milliards de dinars par ans

L'Algérie consacre une enveloppe financière considérable au dispositif d'allocation chômage. Le montant exact a été révélé hier lundi 8 décembre par le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saihi, lors de l'ouverture à Alger d'un séminaire national dédié à l'emploi, à l'évaluation de la gestion de cette allocation et au placement professionnel.



Instaurée en 2022 par le président Abdelmadjid Tebboune, l'allocation chômage s'adresse aux jeunes Algériens âgés de 19 à 40 ans sans emploi. Elle vient d'être révisée à la hausse, passant de 15 000 à 18 000 dinars par mois, une augmentation qui sera effective dès janvier prochain. Le ministre Saihi a précisé qu'il ne s'agit pas d'une mesure provisoire, mais d'un véritable mécanisme social visant à accompagner les jeunes durant leur recherche d'emploi, en leur offrant un parcours encadré par la formation et l'orientation professionnelle. Ce dispositif, a-t-il ajouté, reflète l'engagement de l'Etat à ne laisser aucun jeune sans soutien.

Selon le ministre, plus de 420 milliards de dinars (environ 3,23 milliards de dollars) ont été consacrés à l'allocation actuelle, versée à plus de 2,3 millions de bénéficiaires. Avec la revalorisation à 18 000 dinars, la facture annuelle pourrait atteindre 504 milliards de dinars — soit près de 3,9 milliards

de dollars au taux de change officiel. Il a également mentionné l'adoption d'un budget supplémentaire pour couvrir cette augmentation, sans toutefois en préciser le montant, soulignant que cela témoigne du caractère social de l'Etat et de son souci de préserver la stabilité sociale.

Le ministre a indiqué que 71 % des bénéficiaires sont des femmes, contre 29 % d'hommes. Actuellement, plus de 2,3 millions de jeunes perçoivent cette allocation, représentant un coût de 34,5 milliards de dinars par mois et 414 milliards par an. Le Conseil des ministres du 30 novembre a par ailleurs décidé de fixer la durée minimale de l'allocation à une année renouvelable.

Sur la question de l'emploi, Abdelhak Saihi a exhorté l'ensemble des acteurs du marché du travail à respecter la loi 19-04 relative au placement des travailleurs, notamment l'obligation de transmettre les offres d'emploi exclusivement au service public de

l'emploi, afin de garantir l'égalité des chances et de renforcer la justice sociale. Il a également souligné la nécessité d'adopter des politiques plus innovantes, flexibles et adaptées aux transformations profondes du marché du travail, citant la montée en puissance des compétences numériques, l'essor de l'économie verte et le développement du télétravail.

Le séminaire s'est conclu par une série de recommandations destinées à orienter les futures réformes et à améliorer les mécanismes liés à l'emploi, selon un communiqué du ministère du Travail. L'événement a réuni plusieurs membres du gouvernement, dont les ministres des Hydrocarbures, de l'Industrie, du Commerce intérieur, de la Communication et de la Formation professionnelle, ainsi que le wali d'Alger, les présidents des organisations patronales CREA et CGEA, et le secrétaire général de l'UGTA.

Sid Ali

DES CENTAINES DE VOYAGEURS BLOQUÉS AUX FRONTIÈRES AVEC LA TUNISIE

Les bus touristiques soumis au permis de passage

Des bus transportant des voyageurs algériens vers la Tunisie ont été surpris, dans la soirée de dimanche, aux postes frontaliers, par une décision leur interdisant d'entrer sur le territoire tunisien sans présenter un permis de passage international.

Des sources aux postes « El Ayoun » et « Oum Teboul » dans la wilaya d'El Tarf indiquent que cette décision a provoqué un état de mécontentement et de désordre dans ces deux points frontaliers, d'autant plus que l'afflux d'un grand nombre de bus a saturé leurs parkings.

Selon ces mêmes sources, des centaines de voyageurs sont restés bloqués aux postes frontaliers, la majorité des bus ne

disposant pas d'autorisations préalables délivrées par les directions des transports. Certaines compagnies ont même fait descendre leurs passagers à la frontière et ont eu recours à la location de bus en Tunisie. Des rapports citant des responsables d'agences touristiques dont les bus ont été empêchés de passer affirment qu'ils ont été surpris par cette exigence du permis de passage international, dont ils n'avaient pas été informés, et que le seul permis de transport touristique n'était désormais plus suffisant.

Les mêmes rapports ajoutent que certaines agences touristiques, dès qu'elles ont été informées de cette nouvelle décision, ont annulé leurs voyages programmés vers la

Tunisie voisine et les ont suspendu jusqu'à nouvel ordre. La nouvelle décision du ministère des Transports stipule que tout voyage touristique à destination de l'étranger doit obtenir une autorisation préalable du ministère, à travers ses directions locales et wilayas. Il s'agit d'un permis de transport touristique international temporaire pour chaque bus quittant l'Algérie.

La loi dispensait auparavant les bus appartenant aux agences touristiques de cette autorisation préalable, mais la nouvelle décision les oblige désormais, elles aussi, à se procurer ce document.

Le permis de passage international impose à l'agence touristique de fournir à la

information sur le bus, notamment la date de départ et de retour. Durant cette période, il lui est interdit de retourner en Algérie ou d'organiser d'autres voyages ; elle doit se conformer aux dates du voyage, à la destination, au nombre de passagers et au programme touristique approuvé.

Certains expliquent cette décision de la direction des transports par l'exploitation abusive de la nouvelle allocation touristique (750 euros) lors de voyages collectifs en bus, ainsi que par des excursions ayant entraîné des problèmes sociaux en Tunisie, où certains passagers passaient une semaine et se livraient à des comportements déviants.

R.N

ASSEMBLÉE NATIONALE POPULAIRE

Projet de loi pour sécuriser les transactions et l'identification électroniques

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerouki, a présenté, hier lundi devant les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), un exposé sur le projet de loi fixant les règles générales relatives aux services de confiance pour les transactions électroniques et à l'identification électronique.

Lors de l'exposé, M. Zerouki a souligné que le projet de loi vise à mettre en place un nouveau cadre national de certification électronique qui permet d'instaurer un environnement numérique de confiance et de renforcer la sécurité des systèmes d'information nationaux, tout en levant les contraintes. Le présent projet s'inscrit dans "le cadre de la dynamique de numérisation qui compte parmi les principaux engagements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune visant à se mettre au diapason de l'évolution technologique, à encourager le développement et l'utilisation sécurisée des services numériques, à renforcer la souveraineté numérique nationale et à construire une économie numérique durable", a-t-il poursuivi.

Il a indiqué, dans ce sens, que ce projet de loi propose un nouveau cadre organisationnel, basé sur une seule autorité nationale de certification électronique (ANCE) dans le but d'unifier la gestion des services de confiance

dans les domaines, gouvernemental et économique.

Il vise aussi à assurer la sécurité juridique des documents électroniques, en insistant sur la nécessité de conserver ces documents de manière à préserver leur intégrité et fiabilité dans le temps, en utilisant des procédures et des techniques appropriées.

Le projet de loi prévoit également des dispositions relatives aux contrats électroniques, en reconnaissant leur validité et en définissant les conditions de leur formation, qu'ils soient conclus entre des personnes ou des systèmes automatisés, ainsi que des dispositions relatives à l'attribution et à la réception des documents électroniques précisant les responsabilités des parties et les modalités de preuve.

A ce propos, M. Zerouki a relevé que ce projet de loi "pose les bases de l'identification électronique, afin d'assurer un moyen fiable d'établir l'identité des personnes et des organismes et renforce le contrôle à travers des dispositions qui concernent l'audit et le contrôle des parties de confiance ainsi que la détermination des modalités d'agrément des prestataires de services d'audit". Il prévoit également "la révision des sanctions financières et administratives imposées aux prestataires de services de confiance, en cas de non-respect des conditions, ainsi que des sanctions pénales en cas d'infractions".

Pour le ministre, ce projet de loi représente "une importante réforme" du cadre juridique de la certification électronique et constitue "une étape essentielle" dans le développement d'un environnement numérique solide et sécurisé ainsi qu'un outil principal pour la modernisation des différents services. A l'issue de l'exposé du ministre, la commission des transports et des télécommunications de l'APN a indiqué, dans son rapport préliminaire, que ce projet s'inscrit dans la démarche nationale visant à renforcer la transition numérique et à assurer la sécurité et la fiabilité des transactions électroniques sur des bases transparentes.

R.N

ALLEMAGNE

La production industrielle en hausse

La production industrielle allemande a augmenté en octobre pour le deuxième mois consécutif, contrairement aux attentes, signe d'une stabilisation dans un secteur clé de la première économie européenne en crise. L'indicateur a augmenté de 1,8% en octobre, après une hausse de 1,1% en septembre qui succède au plongeon du mois d'août, selon des données publiées lundi par l'office allemand des statistiques "Destatis". De quoi déjouer les attentes des experts de la plateforme financière Factset qui tablaient sur une baisse de 0,55% de l'indice.

C'est la première fois depuis début 2024 que la production industrielle allemande augmente pendant deux mois consécutifs. De fait, "aucune reprise notable de l'activité industrielle n'est attendue à la fin de l'année", commente le ministère de l'économie dans un communiqué séparé. La hausse d'octobre a été portée par les secteurs de la construction et de l'électrotechnique. Sur l'année, la production industrielle a augmenté de 0,8%.

Autre signe encourageant, les commandes industrielles ont augmenté en octobre, dopées par le secteur de l'armement pendant que le pays se réarme face à la menace russe, d'après des données publiées vendredi. Le pays pâtit d'un affaiblissement prolongé de son industrie, d'une demande en berne sur ses marchés clés et de l'impact des droits de douane américains. Sur l'année en cours, le PIB allemand devrait croître de 0,2% cette année, selon les prévisions d'autonomie du gouvernement.

R.E

CHINE

Les exportations augmentent de 5,9% en novembre

Les exportations de la Chine ont augmenté de 5,9% en novembre sur un an mais ont baissé de 28,6% vers les seuls Etats-Unis au cours de la même période, a indiqué l'administration des Douanes. Le chiffre global des exportations est meilleur que les prévisions d'analystes, qui tablaient sur une hausse de 4%. Les exportations chinoises avaient reculé de 1,1% sur un an en octobre, baissant pour la première fois depuis février, dans une période de regain des tensions commerciales avec les Etats-Unis. Les importations ont progressé de 1,9% sur un an en novembre, à un rythme plus lent que la hausse de 3% prévue par l'agence Bloomberg.

R.E

FINANCEMENT DE PROJETS INNOVANTS

La nécessité de développer un capital-risque soulignée

Le capital-risque est un mécanisme de financement accordé par des investisseurs spécialisés aux start-up en échange de parts dans leur capital. Ce type d'investissement vise à soutenir l'innovation et à aider les jeunes entreprises à se développer, avec un partage des risques et des gains potentiels avec les fondateurs.

Des participants à la 4e édition du Sommet de la Fintech et du e-commerce, tenue dimanche à Alger à l'occasion de la 4e Conférence africaine des start-up, ont appelé à la mise en place de réglementations plus flexibles permettant de développer le capital-risque en tant que mécanisme de financement des projets innovants, afin d'accompagner l'évolution rapide de la Fintech et de renforcer le processus d'inclusion financière en Algérie et en Afrique.

Les participants ont souligné que les mutations rapides dans les modes de consommation et des transactions numériques exigent une adaptation des cadres législatifs et des dispositifs de financement, en vue de permettre aux jeunes entrepreneurs d'accéder à des sources de financement plus compétitives et de stimuler l'investissement dans l'innovation, considérée, selon eux, comme l'un des principaux moteurs de l'économie actuelle.

Dans ce contexte, le directeur des investissements au Fonds algérien des start-up (Algerian Startup Fund - ASF), Rafik Benabbes, a expliqué qu'en matière de financement des projets innovants, les banques restent régies par des exigences strictes de conformité et de régulation financière, tandis que les entreprises innovantes cherchent à dépasser les contraintes et à accélérer le rythme de la numérisation, ce qui crée parfois, a-t-il dit, un décalage dans la vision et les priorités, ce qui nécessite l'ouverture d'un débat transparent sur les modalités de mise en place d'un cadre législatif permettant de développer le capital-risque et d'accompagner la croissance des projets.

Le capital-risque est un mécanisme de financement accordé par des investisseurs spécialisés



aux start-up en échange de parts dans leur capital. Ce type d'investissement vise à soutenir l'innovation et à aider les jeunes entreprises à se développer, avec un partage des risques et des gains potentiels avec les fondateurs.

Évoquant les opportunités qu'offre le marché financier pour le financement des projets innovants et des startups en Algérie, le président de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB), M. Youcef Bouznada, a fait savoir que le financement participatif constitue actuellement le seul mécanisme disponible, précisant que le cadre juridique exige que l'entreprise désirant bénéficier de ce type de financement soit une société par actions (SPA). Toutefois, l'absence de financement participatif basé sur les prêts représente une contrainte évidente, a-t-il ajouté.

Dans le cadre de la facilitation de l'accès des en-

treprises à la Bourse, le responsable a assuré que le "marché de la croissance", récemment créé, vise à lever les contraintes devant les sociétés souhaitant être introduites en Bourse, révélant que "d'ici 2026, nous aurons au moins trois nouvelles entreprises cotées en Bourse". De son côté, le directeur général de la Banque Al Salam, Nasser Haidar, a affirmé que le financement bancaire traditionnel ne présente pas la flexibilité nécessaire pour répondre aux besoins des startups, notamment lors de la phase de démarrage, qui exige, selon lui, davantage de facilités en matière de garanties et de délais de remboursement. Il a estimé que le capital-risque demeure "la meilleure solution" pour financer ce type de projets, soulignant que la finance islamique dispose de formules plus appropriées pour les startups.

Synthèse : S.A.K

SALON INTERNATIONAL E.LOGIA D'ORAN

Quelque 70.000 visiteurs au rendez-vous

Les activités de la 12ème édition du Salon international des promoteurs immobiliers, des logements intelligents et du design (E.logia) ont pris fin, dimanche au Centre des conventions Mohamed-Benahmed d'Oran, enregistrant une affluence avoisinant les 70.000 visiteurs.

Le commissaire du salon, Akram Sidi Yekhlef, a indiqué dans une déclaration à l'APS que cette édition a connu une très forte affluence de visiteurs et de professionnels, avec une moyenne d'environ 14.000 visiteurs par jour, soulignant que des réductions spéciales ont été proposées sur les logements réalisés en formule promotionnelle libre (LPL), atteignant 1,5 million DA, en plus d'offres de remises sur les travaux intérieurs et le design. Durant les cinq jours de la manifestation, de nombreuses demandes et réservations ont été enregistrées concernant les logements de type promotionnel libre en cours

de réalisation dans la wilaya d'Oran et dans certaines wilayas de l'Ouest, a-t-on ajouté de même source. Le salon a également été marqué par la signature de plusieurs conventions entre promoteurs immobiliers, entreprises de réalisation et sociétés spécialisées dans la décoration et les équipements, notamment dans les domaines des logements intelligents et économies en énergie (éclairage, chauffage, climatisation, technologies de commande électronique, systèmes de communication, ainsi que l'aménagement des façades, des fenêtres et des portes). Le commissaire a affirmé que cette édition a constitué une opportunité de rencontres bilatérales et d'établissement de relations de partenariat entre opérateurs économiques locaux et étrangers activant dans les secteurs de l'immobilier et de l'habitat.

La manifestation a également permis au public de découvrir les dernières offres immobilières et

les solutions technologiques dédiées aux logements intelligents, alliant économie d'énergie, confort et sécurité. A noter que plus de 190 exposants nationaux et étrangers ont pris part à ce salon, organisé à l'initiative de l'agence de communication "Ab Concept Design", représentant des entreprises algériennes, ainsi que d'autres venues notamment de Chine, de Tunisie et d'Italie. Ce rendez-vous économique a constitué une occasion de présenter les nouveautés du secteur et de promouvoir les partenariats dans les domaines de l'immobilier et de la décoration, à travers l'exposition de concepts et innovations technologiques modernes, ainsi que de solutions immobilières adaptées aux capacités des demandeurs de logements, proposées par des promoteurs immobiliers, bureaux d'ingénierie architecturale et professionnels du design.

R.N

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Vers le lancement d'une usine de Saidal à Oman

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Koudri, a examiné, samedi à Mascate, avec le ministre omanais de la Santé, Hilal bin Ali Al-Sabti, les modalités de lancement d'une usine du groupe Saidal au Sultanat d'Oman, a indiqué un communiqué du ministère. Cette usine sera dédiée à la production des médicaments, sous leurs

formes solides et liquides, en vue de répondre aux besoins du marché omanais et des pays voisins, selon le communiqué qui a souligné que ce projet s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et du Sultan d'Oman, Haitham ben Tariq, visant à renforcer les relations

de coopération et de partenariat entre les deux pays.

Au cours de cette réunion qui s'est tenue au siège du ministère omanais de la Santé, plusieurs autres dossiers ont été examinés, dont la reconnaissance mutuelle en matière d'enregistrement des médicaments entre l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP), et son homologue

omanaise, ce qui permettra d'augmenter la valeur des échanges commerciaux entre les deux pays dans le domaine de l'industrie pharmaceutique, a ajouté le communiqué. Pour rappel, M. Koudri effectue, du 7 au 9 décembre courant, une visite de travail au Sultanat d'Oman, note le communiqué.

R. N



ILLIZI

2.000 ha réservés cette saison agricole à la céréaliculture



Une superficie de près de 2.000 hectares (ha) sera emblavée au titre de l'actuelle saison agricole 2025/2026 dans la wilaya d'Illizi, a-t-on appris dimanche de la direction locale des services agricoles (DSA). Localisée au niveau des exploitations agricoles de la région de Rhourd-Ennous, commune de Bordj Omar-Driss, cette superficie est en hausse de plus de 1.190 ha par rapport à celle (885 ha) engagée la saison écoulée, traduisant l'essor que connaît l'investissement agricole dans la wilaya, a expliqué le DSA, Ahmed Brahimi. Selon le même responsable, l'ac-

tuelle campagne labours-semaines augure de "bons" résultats pour le développement de la culture du blé (dur et tendre), ainsi que pour la culture du maïs en grains sur 230 ha menée au niveau de deux (2) exploitations agricoles. Donnant le coup d'envoi de la campagne labours-semaines, le wali d'Illizi, Ahcène Khaldi, a rappelé que l'Etat a tenu ses engagements envers les promoteurs agricoles, notamment en matière d'électrification des exploitations, à travers la réalisation d'un réseau d'une centaine de km pour le raccordement de quatre (4) premières exploitations dans la région.

Le chef de l'exécutif a fait part aussi du lancement d'un projet financé sur budget de l'Etat, exercice 2025, et concernant l'ouverture de pistes agricoles, dont les chantiers sont avancés, en vue d'améliorer les conditions d'exercice de l'activité agricole, le transport notamment. Par souci de désenclaver la région et prendre en charge les préoccupations des promoteurs agricoles en matière de télécommunications, M. Brahimi a fait part de la couverture de la région en téléphonie mobile, dans le but d'appuyer le développement agricole et d'améliorer les conditions de travail dans les exploitations.

TLEMCEN

Nouveau Centre de formation de chauffeurs de taxi et de moniteurs

Un nouveau Centre dédié à la formation des chauffeurs de taxi et à l'entraînement des moniteurs de conduite sera ouvert, prochainement dans la wilaya de Tlemcen, a indiqué, dimanche, le directeur de l'Entreprise de transport urbain et suburbain de Tlemcen, Mohamed Bouzidi.

M. Bouzidi a indiqué, dans une déclaration à l'APS, que "ce Centre, implanté au sein du siège de l'Entreprise de transport urbain et suburbain, dans le quartier Abi Tachfine de la commune de Tlemcen, s'étend sur une superficie de 240 mètres carrés et comprend quatre salles. Les travaux ont atteint un taux d'avancement de plus de 75 %".

Il a ajouté que ce projet a été lancé dans le cadre d'une convention entre l'entreprise et la Direction générale de la mobilité et de la logistique du ministère des Transports, afin d'assurer la formation des chauffeurs de taxi et l'entraînement des moniteurs pour l'obtention du certificat d'enseignement et de compétence professionnelle.

Le Centre proposera une formation théorique et pratique destinée aux chauffeurs de taxi et aux moniteurs de conduite, afin d'améliorer leur niveau de compétence, de garantir le respect des règles de sécurité routière et d'assurer un service de transport public sûr et de qualité. A l'issue de la formation, les bénéficiaires obtiendront la licence leur permettant d'exercer la profession de chauffeur de taxi, tandis que les moniteurs suivront un programme de formation renforcé qui leur est spécialement dédié.

Les candidats souhaitant exercer la profession de chauffeur de taxi devront être âgés d'au moins 25 ans, posséder un permis de conduire de catégorie B valide depuis au moins deux ans, et être inscrits auprès de la Direction des transports de leur wilaya de résidence. Quant aux moniteurs de conduite, il leur est exigé d'avoir un niveau de 3e année secondaire ou un diplôme équivalent, et de jour d'une bonne condition physique, ainsi que d'une santé mentale et visuelle satisfaisantes.

De son côté, le directeur des Transports de la wilaya de Tlemcen, Samir Rebai, a indiqué à l'APS que "la wilaya a récemment bénéficié d'un quota de 3.247 autorisations exceptionnelles accordées par le secteur des Transports, à la demande du wali, pour ouvrir des formations visant l'obtention des carnets professionnels destinés aux chauffeurs de taxi, réparties sur les modes de transport individuel, de transport urbain collectif et de transport intercommunal".

Il a ajouté que plus de 2.900 dossiers ont été reçus et transmis aux services de la wilaya pour enquête administrative, avant l'ouverture des sessions de formation au sein du Centre relevant de l'Entreprise publique de transport urbain et suburbain. L'objectif est de renforcer le parc de taxis de la wilaya et de créer de nouveaux postes d'emploi.

M. Rebai a également souligné que "les nouveaux conducteurs bénéficieront d'une formation pédagogique et pratique incluant les aspects réglementaires de l'activité de taxi, les notions techniques et mécaniques du véhicule, ainsi que des applications pratiques en conduite, en géographie locale, en circulation routière, en règles de sécurité et en premiers secours de base, afin d'améliorer leurs compétences, de professionnaliser leur relation avec la clientèle, de respecter l'éthique de la profession et de renforcer les secteurs du transport urbain et rural par des compétences qualifiées".

CONSTANTINE

Formation en sauvetage en milieux périlleux pour des agents de la Protection civile de Sétif

Un groupe d'agents de la Protection civile de la wilaya de Sétif, bénéficiaire actuellement d'une formation de base en sauvetage en milieux périlleux (SMP), initiée par la direction de la Protection civile de Constantine, apprend-on dimanche auprès d'un cadre relevant de ce corps constitué.

Ce stage de mise à niveau qui a été entamé la semaine dernière, s'inscrit dans le cadre d'un programme de formation arrêté par la direction générale de la protection civile (DGPC), au titre de l'exercice 2025, a précisé à l'APS le chef de bureau de formation au sein de cette direction, le capitaine Salih Benabdekader. L'initiative vise à faire connaître des nouvelles connaissances sur les méthodes d'intervention dans des sites souterrains et endroits à relief difficile, en cas de catastrophes naturelles, au profit de ces agents (caporaux) ayant bénéficié, pour la première fois, de ce type de formation de base, a-t-il indiqué.

Dispensé au niveau du poste avancé du secteur urbain Bab El Kantra, au chef-lieu de wilaya, cette formation pratique et théorique, qui se poursuivra jusqu'au 29 décembre en cours, est encadrée par des officiers spécialisés des groupes d'intervention et de reconnaissance en milieux périlleux (GRIMP) des wilayas de Constantine et de Souk Ahras, selon la même source.

Depuis début 2025, deux stages de perfectionnement sur les techniques d'intervention et de secourisme, en milieux périlleux, ont été organisés au profit d'officiers de ce corps constitué, venus de 12 wilayas de l'Est et du Sud du pays dont El Oued, Biskra, Guelma, El Tarf, Mila et Illizi.

HÔPITAL D'AIN TOUTA (BATNA))

Remise en exploitation du service des urgences médico-chirurgicales

Le service des urgences médico-chirurgicales de l'établissement public hospitalier d'Ain Touda, dans la wilaya de Batna, a été remis en service dimanche après-midi après sa restauration et réhabilitation au cours d'une cérémonie présidée par le wali, Riadh Benahmed. L'opération a permis l'extension du service et l'augmentation de sa capacité de 9 à 23 lits dont 10 réservés au déchouque contre 1 seul auparavant, a précisé dans ses explications le di-

recteur de l'établissement, Noureddine Nefissi.

L'activité du service avait été transférée temporairement à la maternité de la ville durant la période des travaux de cette opération du programme sectoriel, a souligné le même cadre. Des équipements très modernes ont été fournis au service pour assurer des prestations de qualité aux malades et à la population de cette commune qui compte plus de 100.000 habitants, selon la même source.

Cet établissement public hospitalier accueille annuellement des journées chirurgicales dans diverses spécialités dont celle des malformations congénitales chez les enfants et a été sélectionné par le ministère de la Santé parmi 14 établissements modèles à l'échelle nationale dans le domaine de la numérisation y compris du dossier électronique du patient, selon les responsables locaux du secteur.

BORDJ BOU ARRERIDJ

Entrée en exploitation d'un nouveau Centre de transfusion sanguine

Le secteur de la santé dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj s'est renforcé d'un nouveau Centre de transfusion sanguine entré en activité au niveau de l'établissement hospitalier spécialisé des urgences médico-chirurgicales Ahmed-Benabid, a-t-on appris dimanche auprès du directeur local de la santé.

Dans une déclaration à l'APS, M. Ahmed Djemai a précisé que ce nouveau Centre est appelé à contribuer sensiblement à la consolidation des capacités de cet établissement hospitalier à assurer des prestations à la fois aux patients et aux donneurs de sang dans le respect des normes de sécurité.

Selon le même responsable, la création de ce Centre s'inscrit dans le cadre de la stratégie globale de cet établissement et de la direction de la santé pour promouvoir le système de santé de la wilaya, renfor-

cer la conscience sociale relative à l'importance du don de sang et mettre en place d'une banque de sang durable qui répond aux besoins des malades et aux cas d'urgence, notamment des victimes des accidents de la circulation et permet d'assurer des services médicaux dans les différentes spécialités et d'effectuer des interventions chirurgicales d'une manière régulière.

Le Centre a été doté des équipements médicaux les plus modernes pour la collecte de sang, sa conservation et sa distribution et est encadré par un staff médical et technique qualifié pour assurer un environnement sanitaire sain aux patients et à l'encadrement, a ajouté le directeur de la santé. Il a également relevé que l'équipement du Centre a

été lancé il y a quelques semaines parallèlement à l'organisation de sessions de formation aux staffs médical et technique sur les protocoles et procédures de transfusion sanguine afin d'assurer une gestion optimale de cet équipement et fournir des prestations à la hauteur des aspirations des malades ayant besoin de transfusion sanguine.

ALLEMAGNE/FOOT

Dortmund bat Hoffenheim (2-0) et s'accroche à Leipzig

Le Borussia Dortmund s'est imposé dimanche sur sa pelouse du Westfalenstadion contre Hoffenheim (2-0), grâce à des buts de Julian Brandt et Nico Schlotterbeck, un succès qui permet au BVB de s'accrocher au RB Leipzig.

Au soir de la 13e journée du championnat d'Allemagne, Dortmund reste troisième avec 28 points, à un point du RB Leipzig (29), mais déjà à neuf longueurs du leader munichois, auteur d'un début de saison presque parfait, avec 37 points sur 39 possibles (12 victoires et 1 match nul).

Leipzig et Dortmund ont profité de cette 13e journée pour faire un petit écart sur les poursuivants, le Bayer Leverkusen (23 points), Hoffenheim (23), Stuttgart (22) et l'Eintracht.

A trois jours de recevoir Bodo/Glimt en Ligue des champions (mercredi, 21h00), les hommes de Niko Kovac ont pris les devants juste avant la pause dimanche contre Hoffenheim.

Sur une remontée de balle en une dizaine de passes, Karim Adeyemi a décalé Yan Couto dans la surface adverse. Le Brésilien a ensuite trouvé Julian Brandt, qui a pu tranquillement ouvrir le score seul à six mètres (43e).

Et à l'heure de jeu, Nico Schlotterbeck a doublé la mise, pour offrir une fin de rencontre tranquille à son équipe, rarement mise en danger.

COUPE D'ALLEMAGNE

Choc entre le Bayern et le RB Leipzig en quarts

Le Bayern Munich, leader de la Bundesliga, et le RB Leipzig, son premier poursuivant, ont rendez-vous en quarts de finale de la Coupe d'Allemagne début février à l'Allianz Arena, d'après le tirage au sort effectué dimanche en début de soirée.

Les Munichois ont difficilement éliminé l'Union Berlin à l'extérieur mercredi soir (3-2), et n'ont plus atteint le dernier carré de la Coupe depuis leur 20e et dernier sacre (le record) en 2020.

Leipzig a son côté remporté ses deux premières Coupes en 2022 et 2023, après une défaite en finale en 2021.

Tenant du titre, Stuttgart se déplacera à Kiel, pensionnaire de deuxième division et tombeur de Hambourg, promu la saison passée, en huitièmes de finale.

ANGLETERRE/FOOT

Crystal Palace arrache la victoire à Fulham (2-1) et s'approche du podium

Crystal Palace a arraché en fin de match une précieuse victoire sur le terrain de Fulham (2-1) qui lui permet de monter à la quatrième place de la Premier League, dimanche pour la 15e journée.

Avec ce troisième succès en quatre matches, les coéquipiers de Jean-Philippe Mateta (4e, 26 points) ont doublé Chelsea (5e, 25 pts) et peuvent garder des espoirs de podium, même si Aston Villa (3e, 30 pts) est encore à quatre longueurs devant.

Fulham de son côté reste 15e, avec quatre points de marge sur la zone rouge.

A Craven Cottage ce sont les visiteurs qui ont frappé les premiers quand Edward Nketiah a ouvert le score d'une frappe sèche à ras de terre à la conclusion d'un bon mouvement à l'entrée de la surface (20e).

Mais Fulham a égalisé avant la pause grâce à un délicieux extérieur du gauche de Harry Wilson (1-1, 38e).

Fulham a cru prendre l'avantage sur un but d'Emile Smith-Rowe (53e) mais la VAR a annulé cette réalisation pour un hors-jeu d'un de ses coéquipiers. Et après plusieurs grosses occasions pour les attaquants de Crystal Palace, c'est finalement le capitaine Marc Guehi qui a fait la différence d'une puissante tête sur corner (2-1, 87e).

R.S

LIGUE 1(FRANCE)

Nice s'enfonce dans la crise, Auxerre laisse la dernière place à Metz

En épilogue d'une semaine sous tension, Nice s'est enfonce dans la crise, défaît à domicile par Angers dimanche lors de la 15e journée de Ligue 1, tandis qu'Auxerre a abandonné sa place de lanterne rouge à Metz, défaît à l'Abbé-Deschamps.

Avec les noms de Terem Moffi et Jérémie Boga flétris dans les dos, en soutien à leurs coéquipiers en arrêt de travail après avoir été pris pour cible dimanche dernier par des supporters, les joueurs de Franck Haise ont encaissé une 7e défaite consécutive toutes compétitions confondues, battus à par Angers (1-0).

Devant un public clairsemé mais hostile en raison de l'appel des ultras niçois à boycotter la rencontre, les Azuréens, friables dans leur surface, ont rapidement été menés et se sont ensuite heurtés à un Hervé Koffi décisif dans les cages angevines.

Après ce nouveau revers, Nice glisse à la 12e place, derrière son adversaire du jour, et l'avenir s'assombrit pour Haise, qui a déjà failli partir cette semaine avant de se raviser.

Juste derrière le Gym, le Paris FC (13e, 16 points) et Le Havre (14e, 15 points) ont fait match nul (0-0) au stade Océane, mal-

gré plusieurs occasions dont un penalty complètement manqué par le Havrais Issa Soumaré (77e) et une frappe déviée par Alimami Gory (89e), alors que le milieu parisien était démarqué dans la surface. L'ambitieux PFC, racheté il y a un an par la famille Arnault, n'a enregistré qu'un seul succès sur les 8 derniers matches, et reste dangereusement proche du bas de tableau.

Ce dernier a changé de visage: Auxerre a abandonné sa place de lanterne rouge à Metz, battu 3-1 à l'Abbé-Deschamps, et grimpe à la 16e place (12 points), devant Nantes (17e, 11 points) battu samedi par

le leader lensois.

Un penalty de Lassine Sinayoko (36e) puis deux belles actions collectives conclues par Oussama El Azzouzi (40e) et Kévin Danois (89e) ont permis à l'AJA de décrocher son premier succès depuis le 21 septembre dernier.

Malgré une réduction du score de Gauthier Hein, passé par Auxerre, sur un coup franc direct (45e+1), Metz encaisse un deuxième revers d'affilée, avant de recevoir le Paris SG la semaine prochaine.

AFP

ESPAGNE

Le Real Madrid humilié par le Celta Vigo avant de recevoir City



À trois jours d'un choc européen face à Manchester City, le Real Madrid, réduit à neuf en fin de match, a été humilié dimanche sur sa pelouse par le Celta Vigo (2-0), laissant le FC Barcelone s'échapper en tête.

Cette fois-ci, c'est bien la crise à la Maison Blanche. Sans envie et sans inspiration, le géant espagnol (2e, 36 points), glacé par un doublé du jeune Suédois Williot Swedberg (53e, 90e+3), a concédé sa première défaite de la saison à domicile, et compte désormais quatre longueurs de retard sur le Barça.

Les hommes de Xabi Alonso, dépassés dans le jeu et frustrés par certaines décisions arbitrales, ont terminé la rencontre à neuf après les expulsions des deux latéraux espagnols Fran García (65e) et Alvaro Carreras (90e+2), sous les sifflets de leur public.

"Nous sommes tous énervés. Évidemment ce n'était pas le match que nous voulions. La blessure de Militao nous a fait mal, émotionnellement on a eu du mal à s'en remettre. On doit essayer de tourner la page le plus rapidement possible", a réagi le technicien basque.

"Ce ne sont que trois points. Le championnat reste encore très long. La chance que nous avons, c'est que mercredi nous avons un match de Ligue des Champions contre City pour réagir et nous remettre en selle", a-t-il ajouté.

Les Merengues ont, avant cela, livré une performance collective insuffisante, voire inquiétante pour leur retour au stade Santiago Bernabéu après six matchs de suite à l'extérieur.

Et ils n'ont pas pu être sauvés par leur buteur providentiel Kylian Mbappé, bien contenu par la défense adverse et imprécis devant le but lorsqu'il en a eu l'occasion.

L'attaquant français, auteur d'un superbe doublé mercredi à Bilbao (3-0) dans ce qui ne fut qu'un sur-

saut éphémère pour le géant madrilène, a eu la balle de l'égalisation au bout du pied droit mais sa tentative de lob a terminé au-dessus de la barre (74e). Déjà fragilisé après une série de trois matches nuls consécutifs en championnat, l'entraîneur merengue Xabi Alonso sera sous une immense pression mercredi pour la réception du Manchester City de Pep Guardiola et Erling Haaland.

Gérone continue de couler

Corrigé (3-0) par le promu Elche (9e, 19 points) plus tôt dans l'après-midi, Gérone (18e, 12 points) s'est un peu plus dirigé vers la descente.

C'est la deuxième défaite de la semaine pour le petit club catalan, éliminé dès les 32e de finale de la Coupe du Roi par Ourense, pensionnaire de troisième division, la huitième toutes compétitions confondues.

L'affiche de ce dimanche entre Valence (15e, 15 points) et le Séville FC (13e, 17 points), deux géants en difficulté, s'est terminé sur un match nul (1-1), après l'égalisation des valenciennois au bout du temps additionnel de l'attaquant espagnol Hugo Duro (90e+3).

A la lutte pour le maintien l'an dernier, l'Espanyol Barcelone, vainqueur (1-0) du Rayo Vallecano (12e, 17 points), a confirmé son bon début de saison en s'emparant de la cinquième place (5e, 27 points), devant le Betis Séville (6e, 24 points), battu samedi par le Barça (5-3).

AFP

FOOT/ COUPE ARABE FIFA QATAR-2025 (GR.D/ 3E ET DERNIÈRE JOURNÉE) ALGÉRIE-IRAK

Les "Verts" à un point des quarts de finale

L'équipe nationale de football A', affrontera son homologue irakienne, mardi au stade Khalifa International à Doha (18h00), pour le compte de la 3e et dernière journée de la phase des groupes de la Coupe arabe Qatar-2025, avec l'intention de décrocher au moins le point du nul, synonyme de qualification pour les quarts de finale de l'épreuve.



Relancée de fort belle manière lors de la précédente journée du Gr.D, la sélection algérienne a envoyé un signal fort en surclassant le Bahreïn sur le score sans appel de 5-1, samedi. Une prestation qui a permis aux "Verts" d'effacer la déception du nul concédé lors de leur entrée en lice face au Soudan (0-0). Cette large victoire a surtout mis en lumière l'efficacité du duo offensif Boulbiba-Berkane, dont la complémentarité, la mobilité et la justesse technique ont posé d'énormes problèmes à la défense adverse, en attendant de confirmer face aux redoutables Irakiens.

Face l'Irak, détenteur du record de trophées (4), la tâche s'annonce toutefois d'un tout autre calibre. Solides, disciplinés et expérimentés, les Irakiens ont déjà composté leur billet pour le prochain tour, grâce à deux succès consécutifs face au Bahreïn (2-1) et au Soudan (2-0). Avec six points au compteur, ils abordent ce dernier match de la phase de groupes avec sérénité, mais sans intention de se relâ-

cher, dans l'objectif d'assurer la première place du groupe. Un enjeu que le sélectionneur national, Madjid Bougherra, a tenu à relativiser en conférence de presse, appelant à la prudence et à la concentration maximale.

"Ca va être un gros match contre une très belle équipe d'Irak, très expérimentée, avec une motivation extraordinaire. Rien n'est acquis jusqu'au bout", a-t-il averti.

Sur le plan de l'effectif, l'Algérie bénéficiera du retour de l'ailier droit Adam Ounas, qui a purgé sa suspension d'un match, après son expulsion contre les Soudanais. En cas de victoire, les Algériens termineront leaders du groupe, et affronteront en quart de finale, le deuxième du groupe C, où figurent la Jordanie (6 pts), assurée de la première place, de l'Egypte (2 points), des Emirats arabes unis (1 point), et du Koweït (1 point).

Dans l'autre rencontre du groupe D, le Soudan se trouve en ballottage défavorable. Avec un seul point, les Soudanais

n'ont plus leur destin en main : ils devront impérativement s'imposer largement face au Bahreïn, au stade de la Cité de l'Education (18h00), et espérer dans le même temps une défaite de l'Algérie pour pouvoir décrocher une place parmi les deux premiers du groupe. Le Bahreïn, avec zéro point, est

déjà éliminé. Les deux premiers de chaque groupe se qualifient pour les quarts de finale, prévus les 11 et 12 décembre. Le vainqueur du tournoi empochera une prime conséquente de plus de 7 millions de dollars, alors que le finaliste touchera plus de 4 millions de dollars.

R.S

Règles de départage lors de la phase de groupes

Si deux équipes ou plus terminent à égalité de points à l'issue de la phase de groupes de la Coupe arabe Fifa 2025 (1er-18 décembre), les critères suivants seront appliqués, dans l'ordre : Etape 1 : a) plus grand nombre de points obtenus lors des matchs entre les équipes concernées ; b) meilleure différence de buts lors des matchs entre les équipes concernées ; c) plus grand nombre de buts marqués lors des matchs entre les équipes concernées.

Etape 2 : Si l'égalité entre deux équipes du même groupe ou plus persiste après l'application des règles précédemment édictées, les critères suivants seront appliqués pour les départager : d) meilleure différence de buts dans tous les matchs du groupe ; e) plus grand nombre de buts marqués dans tous les matchs du groupe ; f) meilleure note de fair-play (joueurs et encadrement) calculée à partir des cartons reçus : carton jaune : -1 point ; carton rouge indirect (résultant de deux cartons jaunes) : -3 points ; carton rouge direct : -4 points ; carton jaune + carton rouge direct : -5 points. Si aucune décision ne peut être prise à l'issue des étapes 1 et 2, les critères suivants s'appliquent : g) les équipes concernées seront départagées selon la dernière version publiée du Classement mondial de la FIFA masculin ; h) si deux équipes ou plus sont toujours à égalité, ce sont les éditions précédentes du Classement mondial Fifa masculin qui seront utilisées jusqu'à ce qu'un départage soit possible.

Prolongations et tirs au but Lors de la phase finale à élimination directe : en cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, une prolongation sera disputée, suivie si nécessaire d'une séance de tirs au but.

R.S

JUDO (TOURNOI DU NORTH AMERICAIN À PHILADELPHIE)

L'Algérien Imad Benazoug s'adjuge la médaille d'or

Le judoka algérien Imad Benazoug a décroché une nouvelle médaille d'or sur les tatamis américains, cette fois-ci lors du tournoi du North American Judo, disputé dimanche à Wayne, confirmant son statut d'étoile montante de la discipline depuis son arrivée aux Etats-Unis il y a moins de quatre mois.

Installé à Philadelphie pour donner un nouvel élan à sa carrière, l'ancien pensionnaire d'El Harrach puis d'Ouled El Bahia (Oran) enchaîne les performances de haut niveau. Son dernier succès vient s'ajouter à une bonne série de performances : quatre médailles d'or et une de bronze obtenues depuis septembre dans plusieurs tournois régionaux et nationaux. Dans une déclaration à l'APS, l'international algérien chez les -73 kg a indiqué que "cette nouvelle victoire confirme son adaptation express, passé en quelques semaines du statut de nouvel arrivant à celui d'adversaire redouté".

Déjà lauréat du North American Judo (7 septembre), du Liberty Bell 2025 (21 septembre), du Princeton Judo Fall Invitational (5 octobre) et du championnat Northeastern (fin novembre), Benazoug poursuit une dynamique ascendante remarquée. Pour le judoka, cette nouvelle médaille d'or, décrochée dimanche passé, représente bien plus qu'un succès sportif : elle valide le choix assumé de franchir l'Atlantique pour progresser, se confronter à de nouveaux styles et enrichir son expérience internationale.

A 24 ans, Imad Benazoug s'impose comme l'un des espoirs prometteurs du judo algérien, porté par une ambition claire : "briller à l'étranger tout en faisant rayonner les couleurs nationales", a-t-il encore dit.

R.S

FOOT/ COUPE DU MONDE 2026

Une série d'ateliers au programme de la délégation algérienne à Washington

La délégation algérienne, présente à Washington (Etats-Unis), en marge du tirage au sort de la Coupe du monde 2026 (11 juin - 19 juillet), a pris part, samedi, à une série d'ateliers et de rencontres organisées en marge de l'événement, a indiqué la Fédération algérienne (FAF), dimanche dans un communiqué. "La journée a débuté par un séminaire dédié aux sélections qualifiées (Team Seminar), auquel ont participé

l'entraîneur adjoint Davide Morandi, le coordinateur général des équipes nationales Brahim Belyacine, l'officier média Saïd Fellak, l'administrateur de l'équipe nationale Kamel Grine, ainsi que l'officier de sécurité Abdelkrim Hali", précise le communiqué. A l'issue du tirage au sort, l'Algérie a hérité du groupe J, en compagnie de l'Argentine (tenante du titre), de l'Autriche, et de la Jordanie. "En présence de représentants des

trois pays hôtes (Etats-Unis, Canada et Mexique), le secrétaire général de la FIFA, Mattias Grafstrom, a présenté une vue d'ensemble de l'organisation de cette première édition du Mondial à 48 nations", ajoute la même source. De son côté, le sélectionneur national Vladimir Petkovic, a pris part à une réunion regroupant l'ensemble des 48 sélectionneurs qualifiés pour la Coupe du Monde.

Un autre atelier, consacré aux volets billetterie, hospitalité et transport, a mobilisé les différentes délégations afin de préparer au mieux les aspects logistiques de la compétition. Enfin, "l'après-midi a été consacré à plusieurs workshops thématiques portant sur la communication et la promotion de la compétition, la logistique, l'organisation des activités des équipes ainsi que la sécurité."

R.S

MEXIQUE

Au moins cinq morts dans l'explosion d'une voiture piégée

Au moins cinq personnes ont été tuées et trois blessées samedi dans l'explosion d'une voiture piégée devant les locaux de la police d'une ville de l'état de Michoacan, dans l'ouest du Mexique, ont indiqué les autorités. L'explosion s'est produite peu avant midi (18H00 GMT) devant le siège de la police communautaire de la municipalité de Coahuayana, sur la côte pacifique, selon le parquet général, qui s'est saisi de l'affaire. Trois des cinq personnes tuées sont des policiers, selon le parquet de l'Etat.

REGAIN DE TENSIONS À LA FRONTIÈRE

La Thaïlande mène des frappes aériennes sur le Cambodge

Les hostilités ont repris dans la nuit de dimanche à lundi à la frontière entre la Thaïlande et le Cambodge avec un mort et quatre blessés thaïlandais. La Thaïlande et le Cambodge se sont accusés hier lundi d'avoir repris leurs affrontements à la frontière, où Bangkok a indiqué mener des frappes aériennes et a fait état d'un soldat mort et de quatre blessés, moins de deux mois après un accord de cessez-le-feu chapeauté par Donald Trump. Le président américain avait qualifié d'*«historique»* la signature d'un accord, le 26 octobre, entre les deux pays voisins d'Asie du Sud-Est, opposés de longue date sur un différend frontalier. Suspended depuis, il devait refermer la page de cinq jours de combats en juillet, au sol et dans les airs, qui avaient fait au moins 43 morts et contraint quelque 300 000 personnes à évacuer. Un mois et demi après seulement, les hostilités sont réparties dans la nuit de dimanche à lundi et les deux camps s'en rejettent la responsabilité.

L'armée thaïlandaise affirme avoir été attaquée par le Cambodge dans la province d'Ubon Ratchathani, ajoutant qu'un de ses soldats a été tué et quatre autres blessés.

Le ministère cambodgien de la Défense a déclaré de son côté que les forces thaïlandaises avaient lancé tôt lundi matin une attaque dans les provinces frontalières de Preah Vihear et d'Oddar Meanchey, assurant que le Cambodge n'avait pas riposté. La Thaïlande utilise des avions pour «frapper des cibles militaires» et «mettre fin aux tirs de soutien cambodgiens», a indiqué l'armée thaïlandaise, précisant qu'environ 35 000 personnes avaient été évacuées des zones frontalières dans la nuit.

MADAGASCAR

Le gouvernement précise le déroulement de la future concertation nationale

Près de deux mois après le renversement d'Andry Rajoelina à Madagascar, le gouvernement du président de la Refondation, Michael Randrianirina, a détaillé les modalités de la future concertation nationale qui doit avoir lieu dans le pays. Lors d'une émission spéciale à la télévision nationale organisée dans la soirée du dimanche 7 décembre, la ministre d'Etat en charge de la Refondation, Hanitririna Razaifamanantsoa, a d'abord promis que tous les acteurs de la société auront voix au chapitre. Les Malgaches pourront en premier lieu exprimer leurs problèmes et les solutions qu'ils proposent au niveau des fokonolona - les communautés de base - de toute la Grande île, a-t-elle expliqué. Ensuite, un mécanisme de concertations communales puis régionales permettra de faire progressivement remonter jusqu'au niveau national la volonté de tous les acteurs de la société : citoyens, chefs traditionnels, associations, acteurs politiques et économiques. Hanitririna Razaifamanantsoa a aussi indiqué que ce dialogue ne commencera pas avant trois mois environ, le temps que l'appareil d'Etat mette sur pied le cadre dans lequel il doit se dérouler. Les débats s'étendront ensuite sur une durée de six mois et seront conduits par le gouvernement conjointement avec le Conseil œcuménique des Églises chrétiennes, seule autorité morale légitime pour assurer la transparence, la neutralité et l'inclusion du processus.

NIGERIA

100 écoliers kidnappés libérés

Cent élèves d'une école catholique de l'ouest du Nigeria, enlevés le 21 novembre par des hommes armés non identifiés, ont été libérés, ont annoncé dimanche une source onusienne et la présidence nigériane.

Les élèves libérés de l'école catholique Saint Mary, à Papiri, dans l'Etat de Niger, "vont être remis demain" lundi à des responsables du gouvernement local, a indiqué la source onusienne, précisant que les élèves étaient arrivés à Abuja. Au total, 303 élèves et 12 enseignants avaient été emmenés de force du pensionnat Saint Mary, l'un des plus importants kidnappings de masse au Nigeria. Une cinquantaine d'entre eux avaient pu peu après échapper à leurs ravisseurs. L'un des premiers enlèvements de masse ayant attiré l'attention internationale remonte à 2014 quand les terroristes du groupe Boko Haram avaient enlevé quelque 300 écolières d'un pensionnat de Chibok, localité de l'Etat de Borno (nord-est). Une décennie plus tard, environ 90 d'entre elles



manquent toujours à l'appel.

Le mois de novembre a connu une vague importante de kidnappings au cours de laquelle plus de 400 Nigérians - des écolières

musulmanes, des fidèles d'une Eglise évangélique, des agriculteurs, une mariée et ses demoiselles d'honneur... - ont été enlevés en 15 jours, ébranlant profondément la nation.

TENTATIVE DE COUP D'ÉTAT AU BÉNIN

«La situation est sous contrôle», assure le président Talon

Le président béninois Patrice Talon est apparu dimanche 7 décembre au soir à la télévision nationale pour prononcer l'échec d'un coup d'Etat. « Je voudrais vous rassurer que la situation est totalement sous contrôle et vous inviter par conséquent à vaquer sereinement à vos occupations dès ce soir même », a-t-il dit. « Cette forfaiture ne restera pas impuni », a-t-il ajouté.

« Notre pays a vécu aujourd'hui des événements d'une gravité extrême », a expliqué le président Talon, dénonçant « un groupuscule de soldats » qui, « sous prétexte de revendications fallacieuses, a entrepris une mutinerie à l'effet de s'attaquer aux institutions de la Ré-

publique et de déstabiliser notre nation en remettant ainsi en cause l'ordre démocratique ».

« Le devoir républicain m'impose, en ma qualité de président de la République, chef suprême des Armées et garant de la stabilité du pays, de prendre les mesures appropriées pour faire échec à l'œuvre des aventuriers désireux de nous faire retourner dans un passé de triste mémoire. (...) J'ai donc, en coordination avec le commandement des forces de défense et de sécurité, engagé les actions nécessaires au maintien de la paix en vue de garantir la sécurité et la quiétude de tous », a ajouté le chef d'Etat.

fosse commune au Bangladesh

La police commence à identifier la centaine de corps retrouvés

À Bangladesh, l'été 2024 a été meurtrier. Plusieurs semaines de manifestations contre un système de quotas dans le service public ont semé le chaos dans le pays, provoquant une réponse sanglante du pouvoir en place. Près d'un an et demi après ce soulèvement populaire, la police a débuté, dimanche 7 décembre, des recherches dans une fosse commune. L'objectif : trouver ce qu'il reste des corps d'une centaine de victimes encore non identifiées.

Les corps de ces personnes, qui auraient toutes été tuées pendant les semaines de manifestations meurtrières au Bangladesh, avaient été enterrés au cimetière de Rayerbazar, dans la capitale Dacca, par l'association Anjuman Mufidul Islam, qui a déclaré avoir pris en charge 80 dépouilles non réclamées en juillet 2024 et 34 autres en août suivant.

Le nombre exact de victimes «

ne sera connu qu'une fois les exhumations terminées », souligne néanmoins le chef du département des enquêtes criminelles (CID), Md Sibgat Ullah. Les restes qui seront ainsi découverts feront l'objet d'autopsies et de tests ADN, un processus qui devrait durer plusieurs semaines.

Ces fouilles sont réalisées avec

le soutien du Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme et de Luis Fonderbrider. L'anthropologue médico-légal argentin conduit depuis de longues années des missions de récupération et d'identification de cadavres dans des fosses communes partout dans le monde.

Selon l'ONU, jusqu'à 1 400 personnes ont péri au cours de

la répression ordonnée pour se

maintenir au pouvoir par

Sheikh Hasina, qui a fui en

Inde où elle vit toujours. Ces

massacres ont contribué à sa

condamnation à la peine de

mort, le moins dernier, pour

crimes contre l'humanité.

Depuis, le Bangladesh est di-

rigé par un gouvernement

provisoire mené par le prix

Nobel de la paix Muhammad

Yunus, jusqu'aux élections

prévues en février 2026.

ABDULLAH DIRIF (MINISTRE SOUDANAIS DE LA JUSTICE)

Le règlement du conflit n'est possible que si les FSR déposent les armes

Le ministre soudanais de la Justice, Abdullah Dirif, a déclaré que son gouvernement était prêt à engager un dialogue politique pour mettre fin au conflit qui ravage son pays, affirmant que "le règlement n'est possible que si les Forces de soutien rapide (FSR) déposent les armes, se retirent des grandes villes et rendent le contrôle sécuritaire aux autorités de l'Etat".

Intervenant dimanche lors d'un panel de discussion au Doha Forum 2025, Dirif a affirmé qu'"aucun progrès vers la paix n'est envisageable tant que les FSR occupent des zones urbaines et disposent d'armes lourdes".

"Comment pouvons-nous discuter de paix et de vérité alors qu'il y a des armes entre les mains de criminels et de terroristes?", a-t-il lancé. Présentant les conditions posées par Khartoum pour un cessez-le-feu et des négociations politiques, le ministre a déclaré que "les FSR doivent accepter de remettre leurs armes dans des zones précises, quitter toutes ces villes, et laisser la police reprendre le contrôle".

Il a ajouté que "le gouvernement reste ouvert aux médiations régionales et internationales". "La dernière initiative que nous avons signée était la Déclaration de Djedda. Mais cette milice n'a pas respecté ce sur quoi nous nous étions mis d'accord", a-t-il affirmé.

En mai 2023, l'armée soudanaise et les FSR avaient conclu à Djeddah



un accord visant à protéger les civils, sous médiation des Etats-Unis et de l'Arabie saoudite.

Le 26 octobre dernier, les FSR ont pris le contrôle d'El-Fasher, capitale

de l'Etat du Darfour-Nord, et ont commis des massacres contre les civils, entraînant le déplacement de plus de 40 000 personnes, selon des rapports locaux et internationaux.

En cours depuis avril 2023, le conflit au Soudan a fait des milliers de morts et des millions de déplacés.

R.I

GHAZA

Israël a détruit 98 % des installations économiques

La cellule gouvernementale des opérations pour les urgences d'urgence dans la bande de Gaza a examiné le plan de secours et de relèvement précoce du ministère de l'Économie nationale, lequel s'inscrit dans le cadre de plans sectoriels préliminaires qui tiennent compte des évolutions et sont continuellement mis à jour en coopération avec des partenaires et des experts locaux et internationaux. Cela s'est déroulé lors d'une réunion des membres de la cellule, composée de ministres, qui a abordé l'ampleur des dégâts massifs subis par le secteur économique, ainsi que les priorités actuelles du ministère et la stratégie de remise en service des installations et de soutien aux chaînes d'approvisionnement, en plus du renforcement de la sécurité alimentaire et de l'autonomisation du secteur privé.

Le site du Conseil des ministres a rapporté les propos de la cheffe de la cellule, la Dr Samah Hamad, qui a affirmé que la cellule des opérations déploie tous ses efforts pour renforcer les actions de secours en faveur des habitants de Gaza, fournir les produits essentiels et rétablir les services principaux. Elle a indiqué que les efforts se concentrent actuellement sur la « phase de secours », considérée comme une « étape critique ». Elle a déclaré que « réussir à la surmonter permettra

de passer sans heurts à la phase de relèvement précoce, puis à la reconstruction ».

Le ministre de l'Économie nationale, Mohammed Al-Amoor, a également affirmé que la guerre avait causé une « destruction totale » de l'infrastructure économique du secteur, l'occupation ayant détruit des milliers d'installations industrielles et commerciales, tandis que la plupart des activités productives se sont arrêtées, privant des centaines de milliers de familles de leurs sources de revenus.

Au cours de la réunion, une présentation détaillée de l'ampleur des dégâts a été faite, précisant que 98 % des installations économiques de Gaza ont été endommagées, que 84 % des usines ont subi une destruction totale ou partielle, et que les pertes économiques totales s'élèvent à près de 20 milliards de dollars. De plus, le taux de chômage a atteint 80 %, tandis que la secteur a connu une contraction économique de 83 %, ainsi qu'un effondrement quasi complet des chaînes d'approvisionnement locales et externes. Le ministère de l'Économie a expliqué, dans sa présentation, que son plan reposait sur des phases successives garantissant une transition progressive de l'aide d'urgence vers le relèvement puis vers la reconstruction. Dans la première phase, d'une durée de six mois, les efforts se

concentrent sur l'octroi d'un soutien urgent aux petites et moyennes entreprises par des subventions initiales, la fourniture de fournitures opérationnelles essentielles, la relance des chaînes d'approvisionnement, ainsi que le renforcement de la sécurité alimentaire grâce au soutien à la production agricole et à la promotion d'initiatives locales.

Cette phase comprend également : le soutien au fonctionnement des installations endommagées, la réhabilitation de certaines lignes de production pour augmenter la disponibilité des produits essentiels, la fourniture d'outils de travail pour les projets individuels, le renforcement du contrôle des marchés et la prévention du monopole, en plus de projets visant à créer des emplois publics temporaires. Quant à la deuxième phase, celle du relèvement et de la reprise précoce, d'une durée de 16 à 18 mois, elle se concentre sur le soutien à la remise en service des petites et moyennes entreprises, le financement de projets visant à renforcer la stabilité économique, la relance des chaînes d'approvisionnement essentielles, la fourniture d'outils de travail et de petites subventions pour les projets touchés, ainsi que la création d'emplois temporaires pour réintègrer les travailleurs affectés.

R.II

D'UNE LONGUEUR TOTALE DE 80 KILOMÈTRES

Israël érige un mur avec la Jordanie

Le ministère sioniste de la Défense a annoncé, hier lundi, le début de la construction d'un mur le long de la frontière avec la Jordanie, précisant que les travaux commencent par deux sections d'une longueur totale de 80 kilomètres.

Le ministère a déclaré dans un communiqué : « Conformément à la politique et aux directives du ministre de la Défense, Yisrael Katz, la Direction des frontières, la Division de l'ingénierie et de la construction du ministère de la Défense, ainsi que le Commandement central de l'armée israélienne, ont commencé la construction des deux premières sections du mur (à la frontière jordanienne), d'une longueur d'environ 80 kilomètres. »

Il a ajouté : « Dans la première phase, les tra-

vaux se concentreront sur les vallées et la vallée du Jourdain. Parallèlement aux travaux sur le terrain, le ministère de la Défense et l'armée poursuivent la planification des prochaines sections, ainsi que la formulation d'un concept de défense frontalière et des moyens nécessaires à cet effet. »

Le ministère affirme que « le plan de renforcement de la sécurité nationale et du contrôle stratégique de la frontière orientale constitue une partie essentielle de la stratégie du ministère de la Défense, promue par le directeur général du ministère, le général de réserve Amit Baram ». Concernant le coût du projet, le ministère a indiqué qu'il s'élève à environ 5,5 milliards de shekels (1,7 milliard de dollars) et comprend la création d'un système multicouche s'étendant

sur environ 500 kilomètres, depuis le sud du plateau du Golan (territoire syrien occupé) jusqu'au nord d'Elat (sud d'Israël).

Le communiqué cite également Katz : « Dès ma prise de fonction (en novembre 2024), j'ai défini la construction du mur à la frontière orientale comme l'une des tâches essentielles pour la sécurité d'Israël. Le nouveau mur renforcera la colonisation le long de la frontière et réduira considérablement la contrebande d'armes vers la Cisjordanie (occupée). » De son côté, Eran Ofer, chef de la Direction des frontières au ministère de la Défense, a déclaré :

« Ce mur sera une frontière intelligente, comprenant une barrière physique, des moyens de collecte d'informations, des radars, des caméras et des technologies avancées. »

Il a ajouté : « Nous avons commencé les travaux sur deux sections, et nous prévoyons d'ajouter, dans les prochains mois, davantage de responsables de chantier dans d'autres sections afin d'accélérer le rythme des travaux. »

Le 18 mai dernier, la chaîne israélienne 12 avait rapporté que le cabinet ministériel restreint (« le cabinet de sécurité ») avait approuvé la construction d'un « mur de sécurité » à la frontière avec la Jordanie, tandis que le mouvement Hamas avait alors prévu que ce projet serait voué à l'échec.

La chaîne avait attribué cette décision à deux incidents d'infiltration au cours desquels des étrangers avaient réussi à entrer en Israël sans être détectés par les autorités.

R.I

BAISSE SANS PRÉCÉDENT DE L'AIDE HUMANITAIRE
L'ONU fustige l'"indifférence" de la communauté internationale

L'ONU a fustigé lundi l'"apathie" et l'"indifférence" du monde face aux souffrances de millions de personnes à travers le planète, en lançant un appel humanitaire 2026 pour répondre à des financements jugés en chute libre.

« C'est une époque de brutalité, d'impunité et d'indifférence », s'est emporté, lors d'une conférence de presse à New York, le chef des opérations humanitaires de l'ONU, Tom Fletcher, dénonçant la "féroce et l'intensité des tueries", le "mépris total du droit international" et les "niveaux terrifiants de violences sexuelles".

« Une époque où notre sens de la survie a été engourdi par les distractions et corrodé par l'apathie, où nous mettons plus d'énergie et d'argent pour trouver de nouveaux moyens de nous entretenir, tout en démantelant les moyens durement gagnés de nous protéger de nos pires instincts, où les politiciens se vantent de couper les aides », a-t-il martelé, en présentant le plan humanitaire 2026.

Alors que quelque 240 millions de personnes, victimes de guerres, d'épidémies, de séismes ou de l'impact du changement climatique, ont besoin d'aide urgente, l'ONU réclame 33 milliards de dollars pour soutenir 135 millions d'entre elles en 2026 à Gaza, au Soudan, en Haïti, en Birmanie et en RDC. En 2025, l'appel humanitaire de plus de 45 milliards de dollars n'a été financé qu'à hauteur d'un peu plus de 12 milliards. « le plus bas en une décennie », permettant d'aider seulement 98 millions de personnes, soit 25 millions de moins que l'année précédente.

Selon l'ONU, en haut des crises prioritaires en 2026, Gaza et la Cisjordanie pour lesquels l'ONU réclame 4,1 milliards de dollars pour aider 3 millions de personnes, ainsi que le Soudan (2,9 milliards pour 20 millions de personnes) où le nombre de déplacés par un conflit sanglant ne cesse d'augmenter.

R.I

12E FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM D'ALGER

Le film palestinien "Passing dreams" projeté en compétition

Le long métrage de fiction "Passing dreams" (Songe) du réalisateur palestinien Rachid Masharawi, mettant en lumière le quotidien difficile des Palestiniens sous occupation et leurs aspirations, a été projeté dimanche soir à la salle Ibn Zeydoun.

Présenté en compétition, le film raconte en 85 minutes l'histoire de Sami, 12 ans, incarné par Adel Abou Ayache, qui se lance dans une aventure qui le mène de son camp de réfugiés de Kalandia, près d'El Qods occupée, jusqu'à Haïfa, pour retrouver son pigeon disparu.

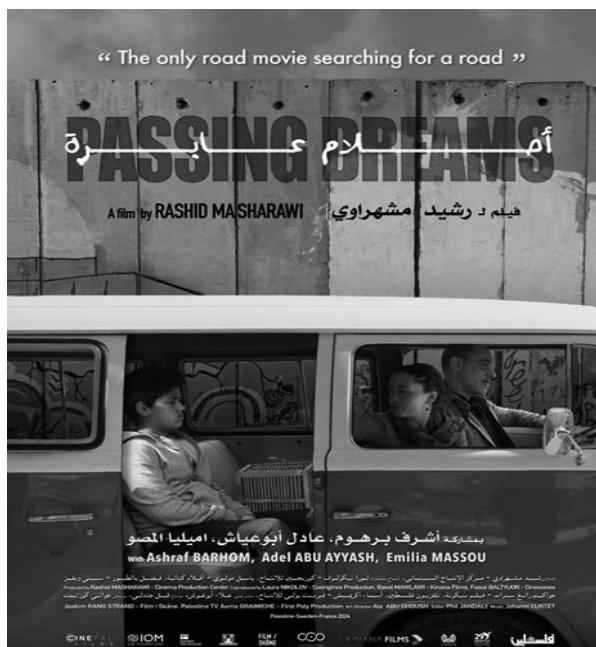
Persuadé que le pigeon que lui a offert son oncle, est retourné à son (nid) lieu de naissance, il convainc son oncle, Kamal, et sa fille Myriam, de l'accompagner dans un périple pour retrouver l'oiseau perdu.

Sorti en 2024, "Songe" suit le long périple de ce jeune garçon ingénue, entre le camp de Kalandia, en Cisjordanie occupée, près d'El Qods, jusqu'à Bethléem, puis à Haïfa.

Révolté et animé par l'espoir de retrouver son volatile disparu, Sami décide, au troisième jour de sa disparition, de se rendre à Bethléem chez son oncle Kamal (interprété par Ashraf Barhoum), espérant y retrouver son volatile bien-aimé. De ce bref voyage initial se multiplient les distances, se transformant en un périple plus long, en donnant lieu à ce road-movie où les événements et les scènes s'enchaînent dans un style rythmé et harmonieux.

Transcendant les limites d'un seul espace, le film s'ouvre à plusieurs zones, situées dans les territoires occupés, en faisant ressortir des images traduisant la complexité et les difficultés auxquelles font face ces Palestiniens, rencontrés en chemin.

Le scénario, écrit par Rachid Masharawi, brosse un tableau "saisissant" de la réalité palestinienne sous occupation, décrivant des atmosphères de haine, de peur et de rejet.



En filigrane, cette fiction témoigne de la réalité des relations entre Palestiniens et le colonisateur sioniste à travers les points de contrôle, les fouilles et la présence militaire.

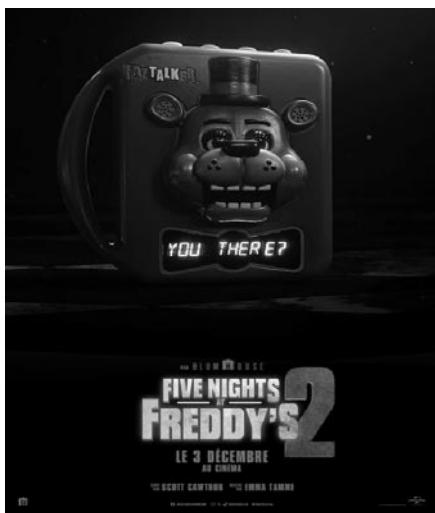
Le film montre aussi des plans de beaux paysages rocheux de la Palestine, ses marchés et ruelles animés et ses habitants à travers des scènes de vie laissant transparaître l'empathie et la patience malgré des conditions très difficiles.

Projété en avant-première en 2024 lors du 45e Festival du film du Caire (Egypte), "Passing dreams" a été distingué plusieurs fois, notamment du

R.C

Box-office US: Five Nights at Freddy's 2 et Zootopie 2 cartonnent

Five Nights at Freddy's 2, le film d'horreur a pris la tête du classement. Blumhouse-Atomic Monster enchaîne après Conjuring: L'Heure du jugement et son démarrage à 84 millions. Five Nights at Freddy's 2 déboule avec un 63 millions de dollars récoltés en Amérique du Nord depuis trois jours. Fin octobre 2023, en pleine période d'Halloween, le premier volet avait cumulé l'inattendue somme de 80 millions d'euros lors du premier week-end dans les salles ! Baisse rapide ensuite, et total final de 137 millions. Visible dans 4 000 salles de cinéma, l'animé Zootopie 2 recule au deuxième rang et voit surtout ses recettes s'effondrer de 57% selon boxofficemojo. Pas de panique, loin de là : 40 millions de dollars supplémentaire, déjà un peu plus de 220 millions en 12 jours. Zootopie avait terminé sa carrière US à 341 millions de \$ de recettes en



2016.
Wicked : For Good est

3ème, avec près de 17 millions de recettes. Total XXL,

297 millions depuis sa sortie. En France, le film ne cumule que 365 000 entrées lors de ses deux premières semaines d'exploitation. L'animé Jujutsu Kaisen: Execution se place 4ème avec 10 millions de dollars de recettes.

Loin derrière, avec 3 millions et demi de recettes, Insaisissables 5. Le long-métrage totalise 55 millions de \$ de recettes depuis sa sortie nord-américaine : 209 millions sur l'ensemble de la planète. 4h30 de visionnage pour Kill Bill: The Whole Bloody Affair, version unifiée des deux Kill Bill. Sixième avec un peu moins de 3 millions et demi de \$ de recettes. Parmi les autres performances, on peut noter, en 6e position, celle de Kill Bill: The Whole Bloody Affair. Le titre distribué par Lionsgate a récolté 3,25 millions sur 1 198 écrans, sa durée est de 4h41.

AFP

Adrar : La nécessité de la numérisation du patrimoine manuscrit soulignée

Les "Khizanate" (bibliothèques de particuliers) renfermant des manuscrits multidisciplinaires sont le témoignage que l'Algérie, en général, et la région d'Adrar, en particulier, constituent un centre de rayonnement scientifique, vu la richesse du patrimoine manuscrit qu'elles recèlent", a affirmé la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, en marge de sa visite dans les communes de Tamentit, Ksour Koussem (commune de Timi) et le Centre national des manuscrits à Adrar.

Elle a relevé, dans ce cadre, que pas moins de 600 manuscrits ont été numérisés au Centre national des manuscrits d'Adrar et 100.000 à la Bibliothèque nationale, dans l'attente de la numérisation de 13.000 autres manuscrits, exploitant des équipements techniques mobiles pour toucher les différentes Khizanate et accélérer l'opération de numérisation, après approbation de leurs propriétaires, dans le but de valoriser ce potentiel culturel.

La ministre a indiqué aussi que son département entendait organiser, prochainement dans la wilaya d'Adrar, un séminaire national sur la sauvegarde et la numérisation des manuscrits, avec le concours des propriétaires de Khizanate à l'échelle nationale, afin de débattre de l'importance de ce patrimoine, sa numérisation et sa réhabilitation, et de sensibiliser les propriétaires des Khizanate sur la valeur culturelle et scientifique de ces ouvrages.

Elle a souligné, par ailleurs, l'impératif lancement de la numérisation des manuscrits aux contenus scientifiques pertinents, dont ceux de médecine, d'astronomie, de logique et de mathématiques, en vue de mettre en lumière les volets méconnus de ces précieux manuscrits, qui témoignent de l'essor scientifique dans l'histoire de la région.

A la maison de la Culture d'Adrar, elle a présidé une cérémonie au cours de laquelle ont été distingués des hommes de lettres, pour leurs œuvres littéraires ayant enrichi les bibliothèques et dont la valeur a été reconnue aussi bien à l'échelle nationale qu'à l'étranger.

R.C

Festival du film de Marrakech : L'Étoile d'Or récompense le film tunisien "Promis le ciel"

La 22e édition du Festival international du film de Marrakech s'est achevée samedi 6 décembre dans une atmosphère d'émotion et de célébration cinématographique.

Le jury, présidé par le réalisateur sud-coréen Bong Joon Ho, a décerné la prestigieuse Étoile d'Or de la 22e édition du Festival international du film de Marrakech, à "Promis le Ciel", deuxième long-métrage de fiction de la cinéaste tunisienne Erige Sehiri avec Aïssa Maïga.

Le film couronné raconte l'histoire de Marie, pasteur ivoirienne et ancienne journaliste installée à Tunis, qui accueille sous son toit Naney, jeune mère en quête d'un avenir meilleur, et Jolie, étudiante déterminée portant sur ses épaules les espoirs de sa famille restée au pays. En 93 minutes, Erige Sehiri tisse un récit intime sur ces femmes prises dans un entre-deux géographique et existentiel, entre l'Afrique et l'Europe.

Le film, déjà remarqué au Festival de Cannes 2025, où il figurait dans la sélection Un Certain Regard, confirme la trajectoire ascendante d'une cinéaste désormais incontournable du paysage cinématographique.

Le Prix du Jury a été attribué ex æquo à « My Father and Qaddafi » de Jihan K et « Memory » de Vladlena Sandu, deux films où l'intime rejoint la grande Histoire. Oscar Hudson reçoit le Prix de la Mise en scène pour « Straight Circle », tandis que Sopé Dirisù est récompensé pour son interprétation masculine dans « My Father's Shadow » d'Akinola Davies Jr. Les frères Elliot et Luke Tittensor obtiennent une mention spéciale pour leur justesse dans « Straight Circle ».

N.C

ITÉLÉ

TF1

Harry Potter et les Reliques
de la mort : 2e partie



Plongés dans un monde magique déchiré par la guerre, Harry Potter, Ron et Hermione atteignent le paroxysme de leur quête périlleuse. Les trois amis n'ont plus le choix : ils doivent anéantir les derniers horcruxes pour s'assurer une immortalité terrifiante.

france•4 L'immensité

21h10



Entre les murs d'un appartement cossu en banlieue, la famille Borghetti tente de préserver les apparences d'un bonheur conventionnel. Clara, mère aimante mais étouffée par un mariage sans passion, se raccroche à l'énergie tumultueuse de ses trois enfants.

france•3 Tom et Lola

21h10



Alors que le sous-directeur de Fluidis, une entreprise de traitement des eaux, est violemment agressé chez lui et disparaît, Tom et Lola s'orientent vers la piste des agriculteurs, étranglés par une sécheresse implacable.

TF1
SERIES FILMS
21h10

Camping Paradis



Dans l'épisode « Indiana Camping » de la série « Camping Paradis », Alain Marchand (Laurent Ournac), un archéologue de renom, s'installe au camping pour mener des fouilles prometteuses à la recherche d'un trésor légendaire appartenant à un pirate du XVIIe siècle.

Quotidien National d'Information
Édité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis
à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
l'Entreprise Nationale de communication,
d'Édition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 023 46 32 76
Email: lanationquotidien@gmail.com -
Site: www.journal-lanation.com
RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

VISION



CANAL+

Une pointe d'amour

21h10



Mélanie, brillante avocate, voit son existence basculer après un diagnostic imprévisible. Atteinte d'une maladie dégénérative qui lui laisse peu de temps, cette jeune femme au caractère bien trempé refuse de subir son sort passivement.

L'ÉQUIPE The Yacht

21h00



Sous un ciel étoilé trompeusement paisible, le Serenity, un yacht de luxe flamboyant neuf, fend les vagues comme un symbole de réussite absolue. Bella Denton, héritière impulsive et flamboyante, vient d'en hériter après la disparition brutale de son père, un magnat au passé trouble.

NEVO 19

Le temps est assassin

20h55



Eté 2019. Clotilde essaie tant bien que mal d'éviter les tirs de fusils et de rester en vie. Parvenant à allumer les lumières à l'extérieur de la maison, elle a juste le temps de voir une silhouette s'enfuir.

Vie familiale privée : Margot Robbie refuse catégoriquement de parler de son fils



Margot Robbie ne compte plus évoquer sa vie de famille. L'actrice de 35 ans a donné naissance à un petit garçon avec son mari Tom Ackerley en octobre 2024, mais elle a révélé qu'elle n'avait pas l'intention de parler en public de son enfant après avoir été critiquée par le passé.

Lors d'une interview accordée au British Vogue, Margot a déclaré : "J'essaie de garder cette partie de ma vie privée et de le protéger. Au début de ma carrière, je m'exprimais plus librement dans les interviews. Mais j'ai été tellement brûlée à plusieurs reprises, lorsque les gens ont sorti mes propos de leur contexte. Et je lis tout le temps des articles où les gens me citent en mettant entre guillemets des propos que je n'ai jamais tenus."

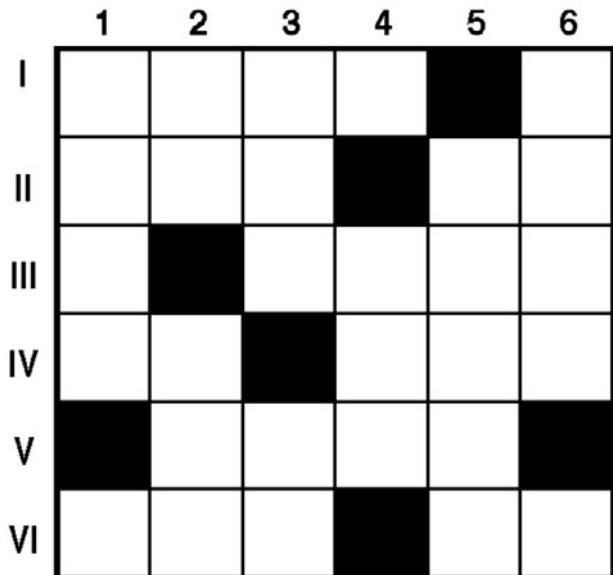
La star poursuit : "Je me souviens de la première fois, il y a dix ans, où j'ai vu cela dans un journal et je n'arrivais pas à comprendre. Je me suis dit "Ils ont inventé ça ? Je ne pouvais ni changer ni contrôler cela. Je devais simplement l'accepter."

Très discrète sur sa vie privée, Margot Robbie, l'actrice de 35 ans a accueilli son premier enfant avec son mari Tom Ackerley en octobre et a fait de rares confidences sur la vie en tant que nouveau parent.

Ni Margot Robbie ni son mari n'ont cependant partagé de message depuis l'accouchement. Cette discréetion fait notamment suite à la vague de cyber-harcèlement dont l'actrice a été victime. Dès que sa grossesse a été connue, les commentaires négatifs et sexistes se sont multipliés.

Lors d'une interview avec Entertainment Tonight, la star a déclaré : "Essayer d'expliquer ça à quelqu'un qui a des enfants est facile car on se comprend, mais pour ceux qui n'en ont pas, c'est probablement très ennuyeux à entendre. Tout ce que je peux dire, c'est qu'il est génial."

Nombres croisés



HORIZONTALEMENT

I. Cette année-là, on a marché sur la Lune. II. Puissance de 2. Nombre d'années nécessaires aux noces de cristal. III. Longueur en km du fleuve Nil. IV. Département du Puy-de-Dôme. Un petit modèle de la gamme Peugeot. V. Altitude estimée de l'Everest. VI. Nombre de coups à faire pour bien s'amuser. C'est vraiment nul !

VERTICALEMENT

1. Carré de 36. 2. Département du Val-d'Oise. Dernier-né de la gamme Airbus. 3. Un chiffre apocalyptique. Un certain nombre de jours pour faire le tour du monde. 4. Puissance de 5. 5. Indispensable à savoir pour que le courrier arrive à la Rochelle. 6. Marignan !

Grille muette N° 1191

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Frère pauvre à l'extrême.2 Mélanges équimoléculaires de deux énantiomères.3 Présence de propanone dans un liquide jaune ambre.4 Métal de transition.- Près de Manzano.5 Siffleur.- Producteur de protéines insecticides.6 Ville connue pour son pot...- Nation kelossienne.7 Débonnaire pour l'Astronome.- Bête de Stevenson.8 Comme le buisson ardent.- Vertisol.9 Parleriez trop...- Chemises brunes.10 Constituées d'un mésothélium et d'un tissu conjonctif aréolaire sous-jacent.

Verticalement

1 Pris, ils sont muets.2 Fait de la science comparative.3 En chanson ou au tennis.- Verbe de concert.4 A de gros avantages.5 Ville de circuit.- Hitler au théâtre, pendu par les pieds!6 Séneçons ornementaux au feuillage grisâtre.7 Le hyracothérium, il y a fort longtemps, par exemple.- De commune à muse nietzschéenne.8 Digne lui est proche.- Signe artistique de reconnaissance.9 Sarde ou roumains.- Il fait parfois moins, mais c'est toujours un plus!10 À-côté, pas du bon côté.

Mots croisés grille N° 1191

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Presque purificateurs.2 Ne se mouille pas, au contraire de l'ancre.3 Accortes.- Unité étrangère.4 Ont de l'intuition (féminine).5 ...va sano?- Aller ensemble.6 Ville togolaise.- H.7 Se plia un peu.- Lucet au son.8 Rivière brésilienne.- Souffris.9 Périodes de chasse au gros gibier... quand vient la fin de l'été.10 On y fait le plein à Dakar (mais pas à Paris).

Verticalement

1 Tierce dans le milieu.2 Font de la concurrence loyale.3 Poète roumain, prisonnier au château des aveugles.- Du 64 au temps anglais.4 Produit du chancre.5 Modérera.- L'alpha géorgien.6 Graisse la laine.- Tapeur guadeloupéen ou piton, réunionnais, par exemple.7 Uuu ou en cultivent des vertes et des pas mûres!- En noir et blanc ou en Écosse.- Matériau de construction répandu, pas en Italie ou en Italie.8 Fait une belle jambe, en partie.- Vieille conscience.9 Inférieur au Supérieur.- Ville des Pouilles.10 Caresse dans le sens du poil.

Fortes chutes de neige à partir de la mi-décembre

Les services de l'Office national de météorologie (ONM) ont indiqué, hier, qu'une forte dépression atmosphérique chargée de pluies très abondantes et de chutes de neige intenses apportera une véritable ambiance hivernale durant le mois de décembre. Ils ont précisé que cette dépression, accompagnée de pluies abondantes et de fortes chutes de neige, débutera à partir de la mi-décembre. Il est également prévu que d'autres dépressions, mais d'intensité plus faible, touchent la région au cours du même mois.

SÉCURITÉ ROUTIÈRES

La Sûreté nationale lance une campagne nationale de sensibilisation

La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a lancé, dimanche, une campagne nationale de sensibilisation sur la prévention et la sécurité routières, sous le slogan "tous ensemble pour un hiver sans accidents de la circulation", a indiqué un communiqué de la DGSN. "Cette campagne qui coïncide avec le début de la saison hivernale, a été organisée

en coordination avec le commandement de la Gendarmerie nationale, et sera ponctuée par plusieurs activités de sensibilisation et de prévention ciblant les conducteurs de véhicules, notamment ceux des véhicules de transport collectif des voyageurs et de poids lourds", a précisé la même source. Cette campagne "repose sur l'intensification et l'unification des efforts en vue de réduire les accidents de la circulation, en insistant sur l'impératif de respecter le code de la route et d'éviter l'excès de vitesse et les déplacements dangereux, notamment lors des intempéries enregistrées durant la saison hivernale", a précisé le communiqué. La DGSN a rappelé les numéros verts 15-48 et 17, ainsi que les

supports officiels de la Police algérienne, mis au service du citoyen 24/24h.

ROUIBA (ALGER)

Fermeture d'un atelier clandestin de conservation du piment

Une brigade territoriale de la Gendarmerie nationale d'Ain Kahlia, division de Rouiba a mis fin à l'activité d'un atelier clandestin, exploité par son propriétaire pour la préparation et la conservation du piment dans des conditions insalubres,

Mardi 09 Décembre 2025

Météo

	SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
05:58	12:32	15:19	17:31	18:57	

Alger 18 Tizi Ouzou 16

Tiaret 20 Béjaïa 15

Constantine 16 Oran 20

a indiqué un communiqué de la Gendarmerie nationale (GN). L'opération a été exécutée après une descente dans une exploitation agricole où étaient stockés des fûts réservés à la conservation du piment destiné à la consommation humaine, dans des conditions insalubres, a précisé le document.

L'exploitation agricole ne répond pas aux règles de salubrité, a ajouté la même source, précisant que les fûts d'une valeur globale de plus de 883 millions de centimes ont été saisis et les quantités de piment saisies, détruites. Après finalisation de toutes les procédures légales, les procès-verbaux seront envoyés aux juridictions compétentes.

BATNA

Commémoration du 66e anniversaire du martyre d'Azil Abdelkader

La wilaya de Batna a commémoré, dimanche, le 66e anniversaire de la mort en martyr du héros Azil Abdelkader, alias El-Bariki, tombé au champ d'honneur le 7 décembre 1959 à l'âge de 32 ans. La cérémonie de commémoration, présidée par le wali, Riadh Benahmed, et le wali délégué de Barika, Saïd Bou Eddehab, s'est tenue dans la commune d'Azil-Abdelkader, en présence des moudjahidines de la région et de nombreux citoyens. Une gerbe de fleurs a été déposée au pied du monument commémoratif dédié aux martyrs de la région, avant que la Fatihah du Coran ne soit récitée en leur hommage.

Le délégué des moudjahidines de la daïra d'El Djezzar, Nassir Kerbali, a saisi l'opportunité de cette commémoration pour rappeler les exploits et les sacrifices du martyr Azil Abdelkader qui faisait partie des combattants ayant rejoint les rangs de la Révolution dès mai 1955 dans la région d'Aïn Djezzar.

Touta, puis dans les montagnes de Boutaleb. "El Bariki" avait été ensuite nommé responsable d'une unité de l'Armée de libération nationale (ALN) dans cette zone, avant d'être affecté par le colonel Amrouche (alors en visite dans les Aurès) à la Wilaya III historique où il a participé à la lutte armée de 1956 à 1959, faisant montre, durant cette période, d'un "grand courage" et une "grande habileté" dans la lutte contre la soldatesque coloniale, selon M. Kerbali. "Missionné avec un groupe de camarades, il s'est par la suite rendu en Tunisie pour obtenir des munitions et des armes, mais au retour, après avoir franchi la ligne électrifiée Challe, il dut faire face avec ses compagnons à un affrontement contre des soldats français, lors d'une importante bataille durant laquelle il tomba les armes à la main, le 7 décembre 1959", a encore indiqué le délégué des moudjahidines de la daïra d'El Djezzar.

BOUMERDÈS

Entrée en service de l'Institut africain d'enseignement professionnels

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nassima Arhab, accompagnée de la secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères chargée des Affaires africaines, Selma Bakhta Mansouri, a procédé, hier Boumerdès, à l'inauguration de l'Institut de formation et d'enseignement professionnels dédié à la formation des stagiaires des pays africains. Dans son allocation à l'occasion de cette opération, qui s'est déroulée en présence de ministres et de responsables de plusieurs pays africains ainsi que des autorités locales, Mme Arhab a souligné que ce centre constitue "un acquis pour le secteur de la formation professionnelle en Algérie et assure une formation spécialisée au profit des étudiants et stagiaires issus des pays africains frères". Cette initiative "réflète le rôle pionnier de l'Algérie dans le domaine de la formation professionnelle à l'échelle du continent",

a-t-elle précisé. Pour sa part, le commissaire de l'Union africaine chargé de l'Education, des Sciences, de la Technologie et de l'Innovation, Gaspar Banyankimbona, a mis en avant l'importance de cette structure dans la satisfaction des aspirations de la jeunesse africaine en matière de formation professionnelle et dans le renforcement des liens de solidarité entre les pays du continent. A noter que cette structure, première du genre en Algérie, est dotée d'une capacité d'accueil de près de 1.000 stagiaires, alors que la première promotion est composée de 25 stagiaires. L'institut assure actuellement une formation dans quatre spécialités principales, informatique, base de données, contrôle qualité et efficacité énergétique automatisée, ainsi que gestion des stocks et logistique. La durée de la formation est de trois ans, au terme desquels les étudiants obtiennent un diplôme de technicien supérieur.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

5 morts et 207 blessés en 24 heures

Cinq personnes ont trouvé la mort et 207 autres ont été blessées dans des accidents de la route, survenus en 24 heures à travers plusieurs wilayas, a indiqué, hier, un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Skikda avec un mort et 16 blessés, suite à une collision entre un véhicule léger et un bus de transport de voyageurs, survenue sur l'autoroute est-ouest, dans la commune d'El Harrache. Il fait, également, état du décès d'une personne

heurtée par un véhicule dans la commune de Ben M'hidi (wilaya d'El Tarf), d'une autre personne décédée heurtée par un véhicule dans la commune de Boussaâda (wilaya de M'Sila), et d'un mort et un blessé, suite à une collision entre un véhicule léger, un bus de transport de voyageurs et un camion dans la commune de Mih Ousena (wilaya d'El Oued). Une personne est décédée, suite à une collision entre un véhicule léger et un camion dans la commune d'El Atef (wilaya d'Aïn Defla).

CYBERCRIMINALITÉ

Arrestation d'un hacker recherché par Interpol pour 140 000 cyberattaques

Un pirate informatique soupçonné d'être à l'origine de plus de 140 000 cyberattaques depuis 2020 a été interpellé par la police algérienne, a annoncé ce lundi la Sûreté de la wilaya d'Alger dans un communiqué. L'individu faisait l'objet d'un avis de recherche international émis par Interpol. Cette arrestation est le résultat d'une enquête approfondie menée par l'Unité de lutte contre la cyberrriminalité de la Police judiciaire d'Alger. Le suspect est accusé d'avoir « intentionnellement conçu, fourni et diffusé des données techniques permettant un accès frauduleux à des systèmes informatiques ». L'affaire a éclaté lorsque les enquêteurs ont repéré une plateforme en ligne proposant des services de création de sites d'hameçonnage destinés au piratage de comptes électroniques. D'autres comptes liés à cette activité ont également été identifiés : ils utilisaient l'identité de personnalités connues et dif-



fusaient des liens malveillants accompagnés de photos de célébrités pour tromper les victimes.

Les investigations ont mené à l'identification du suspect, dont l'ampleur des activités avait déjà été signalée par des médias internationaux spécialisés en cybersécurité. Ces sources faisaient état d'un opérateur impliqué dans plus de 140 000 attaques informatiques depuis 2020.

Munis de ces éléments, les policiers ont obtenu un mandat de perquisition leur permettant d'intervenir dans une wilaya de l'intérieur du pays, dont le nom n'a pas été communiqué. Le suspect a finalement été arrêté puis présenté au parquet. Lors de l'opération, les agents ont saisi un ordinateur portable, une unité centrale, quatre disques durs externes et deux téléphones portables.

LUTTE CONTRE LA DROGUE À MOSTAGANEM

Saisie de plus de 750 millions de centimes en faux billets

Les services de la Gendarmerie nationale (GN) de la wilaya de Mostaganem ont procédé à l'arrestation de 5 individus impliqués dans le trafic de drogues dures, et à la saisie de plus de 750 millions de centimes en faux billets, a indiqué, hier, un communiqué des mêmes services. L'opération a été exécutée sur la base d'informations avérées parvenues à l'escadron de sécurité routière (ESR) de la GN de Mostaganem, faisant état d'un trafic de drogues dures sur l'axe de

gent d'une valeur de 7.505.000 DA en faux billets de 2.000 DA, et des téléphones portables, selon la même source. Les personnes arrêtées seront présentées devant les juridictions compétentes pour «trafic de drogues dures (cocaïne) et de comprimés psychotropes, dans le cadre d'un groupe criminel organisé, avec blanchiment d'argent, non signalé d'un délit et possession de faux billets de 2.000 DA», selon le communiqué.